5) - 17 juin 2023 Mochamps et Tenneville

Activité commune entre la SNNL et les Naturalistes de Charleroi. Une vingtaine de participants. Le rendez-vous est fixé aux bâtiments du DNF situé Rue Barrière Mathieu à Tenneville. Guides et rapporteurs : André Smoos et Louis-Marie Delescaille. Temps chaud et sec.

Thèmes : le souhait du groupe était de consacrer cette journée à l'observation des laîches, joncs et graminées. Le mois de juin étant propice à l'observation des espèces de ces groupes, ce sont des milieux humides qui sont les plus indiqués, au risque de ne trouver que des herbes desséchées.

Matin : Réserve Naturelle Domaniale de la fagne du Rouge Poncé (SGIB 77). La zone prospectée se situe sur les carrés IFBL J64821 et J64822.

Après-midi : prairies de fauche en face des bâtiments de la Converserie (SGIB 1523). La zone prospectée se situe sur les carrés J73132 et J73134. Les deux sites sont situés sur l'ancienne commune de Tenneville (Nassogne).

La RND de la Fagne du Rouge Poncé

La fagne du Rouge Poncé (parfois orthographiée Rouge Ponceau) est la deuxième réserve naturelle domaniale créée en Belgique (en 1969) après celle des Hautes Fagnes. C'est une zone tourbeuse remarquable par l'extension d'une boulaie tourbeuse. Un caillebotis donne la possibilité d'en faire le tour sans perturber le sol et sans risquer de s'enliser. Nous profitons aujourd'hui de cet ouvrage rénové en 2019.



Caillebotis à la Fagne du Rouge Poncé



boulaie tourbeuse avec le myrtillier

L'agent DNF du triage, Thierry Petit, nous introduit à l'histoire du site, à la gestion de la tourbière et à celle du massif forestier en général. Merci à lui pour cette remarquable synthèse qui a retenu toute notre attention.

Le sous-sol de cette région de l'Ardenne est constitué de roches datant de près de 400 millions d'années, soit du Dévonien inférieur (Praguien). Quartzites, grès, siltites, schistes composent les Formations de Mirwart et de Villé. Nous ne percevons aucun affleurement, mais nous savons que l'altération de ces roches forme un sol acide. La combinaison d'un climat frais et humide et de sols peu perméables, pauvres et acides a favorisé la constitution de zones tourbeuses. Localement, l'accumulation de tourbe dépasse plusieurs mètres d'épaisseur et l'alimentation en eau est assurée par les précipitations uniquement. Il s'agit dans ce cas de tourbières hautes (ou tourbières ombrogènes). Ailleurs, l'alimentation est assurée par de l'eau qui s'écoule de la nappe phréatique affleurante et donne naissance aux bas-marais. L'accumulation de tourbe y est généralement bien moins importante.

Les tourbières et les bas-marais sont des écosystèmes fragiles et devenus (très) rares en Belgique. Ils ont été autrefois exploités (extraction de la tourbe pour le chauffage domestique) et / ou drainés pour la production de litière. Ces usages anciens ayant disparu, ils ont été massivement enrésinés à la fin du XIXe siècle et au XXe siècle. Ces milieux relictuels abritent de nombreuses espèces rares que la gestion actuelle s'efforce de conserver et, dans la mesure du possible, de restaurer (voir par exemple Frankard et al. 2022). Voir aussi : https://sites.uclouvain.be/tourbiere/tourbiere/Accueil.html

Avant l'entrée de la réserve proprement dite, l'accotement du chemin forestier montre déjà une belle diversité d'espèces, tant sur les à-côtés enherbés que dans le fossé humide qui le borde. On y a notamment observé *C. pallescens, C. ovalis, Galium saxatile, Potentilla erecta, Calluna vulgaris, Hieracium laevigatum, Hieracium piloselloides.* Cette dernière, encore considérée comme rare il y a quelques années, s'observe de plus en plus souvent. Dans le sous-genre *Pilosella*, elle se distingue notamment par ses feuilles longues et étroites, glauques, généralement pourvues de poils étoilés épars ou peu abondants à la face inférieure. L'absence de stolons, ce qui n'est pas toujours évident à voir, la distingue e.a. de *H. bauhini*, une autre espèce en extension dans nos régions. Les épervières font toujours naître des débats animés entre botanistes : plus ou moins de deux feuilles sur la tige, présence ou absence de rosette de feuilles au moment de la floraison ... D'autres espèces plus banales, probablement favorisées par la nature du substrat utilisé pour l'empierrement du chemin forestier ont encore été observée, e.a. *Brachypodium sylvaticum, Carex muricata* subsp. *pairae, Plantago lanceolata, Trifolium dubium.*

Dans le fossé humide (du moins une partie de l'année), on a observé *C. paniculata, C. remota*, mais aussi *Blechnum spicant*, *Equisetum sylvaticum*, *Ranunculus flammula, Lysimachia nemorum* et l'inévitable *Molinia caerulea*.

Dans la réserve, le caillebotis conduit le visiteur sur près d'un kilomètre. De part et d'autre, la végétation a été dégagée des bouleaux de manière à ouvrir le milieu pour favoriser la strate herbacée. La flore spécifique de la boulaie tourbeuse est relativement pauvre en nombre de taxons ; on y a observé notamment *Vaccinium myrtillus, V. uliginosum, Molinia caerrulea* accompagnées par la trientale (*Trientalis europaea*). Retenons également *Carex canescens, C. rostrata* (surtout dans les dépressions inondées), *C. nigra, Eriophorum angustifolium.* Dans les secteurs un peu plus secs, on a aussi noté *Polygonatum verticillatum, Digitalis purpurea, Persicaria bistorta*. À signaler aussi la présence d'aulnes glutineux dont la présence interpelle quelques-uns des excursionistes, de même que la présence de *Phragmites australis*. Cette espèce est présente dans plusieurs sites tourbeux de la région. Sa présence pourrait être liée à l'existence de suintements d'eaux moins acides, les roches

en place étant réputées contenir des assises plus calcareuses. On a aussi invoqué l'eutrophisation des eaux lorsque l'espèce était inconnue auparavant. Elle ne semble pas avoir été renseignée avant 2019 dans le site et les auteurs anciens n'en font pas mention.

Les bryophytes sont normalement nombreux et majoritairement dominés par des sphaignes et des mousses hygrophiles dont la détermination n'a pas été entreprise lors de l'excursion.



Trientalis europaea

Des mares ont été approfondies ; l'une d'elles est couverte de *Sphagnum fallax* (ici juste émergée) et entourée d'*Eriophorum vaginatum*. Cette dernière a parfois été intentionnellement plantée comme point d'ancrage pour les sphaignes pionnières (voir p. ex. Frankard 2022).

En bordure de la boulaie, une zone récemment étrépée montre une végétation pionnière encore disparate avec *Carex echinata, C. ovalis, C. canescens, Juncus squarrosus, Agrostis canina, A. stolonifera*. De jeunes semis de *Calluna vulgaris* sont visibles et résultent d'un ensemencement réalisé après l'étrépage (communication de St. Abras, chef de cantonnement). Le plan d'eau y est réduit à la suite de la sécheresse prononcée et n'a montré que quelques touffes de *Juncus bulbosus et Juncus effusus ;* les libellules et demoiselles y sont cependant nombreuses. Parmi ces dernières, les espèces tyrphophiles (qui sont liées pour une partie de leur cycle vital aux milieux tourbeux) ou tyrphobiontes (qui sont strictement liées aux milieux tourbeux) sont particulièrement favorisées par la recréation de mares aux eaux dystrophes (riches en acides humiques) (voir p. ex. Motte et al. 2021).





Carex echinata pionnier sur argile blanche ; *Juncus squarrosus,* une espèce des nardaies tourbeuses. Ces deux espèces sont réputées former des banques de graines persistantes.

La couleur blanche du substrat étrépé est très caractéristique des sols gorgés d'eau des hauts plateaux ardennais. Les forestiers les connaissent bien et leur ont donné le nom de « sols à argile blanche » (même si le substrat est aussi limoneux ou limono-argileux). Chimiquement pauvres et acides, ils sont caractérisés par la présence d'un horizon blanchi superficiel plus ou moins contrasté qui résulte de la perte de fer par lixiviation (lessivage des couches supérieures du sol par les eaux météoriques). Ils se rencontrent essentiellement sur les plateaux supérieurs humides et froids de l'Ardenne, spécifiquement en périphérie des zones tourbeuses. Ils recouvrent des situations topographiques généralement peu inclinées et peuvent être associés à des zones de suintement.

Pour plus de détail, lire cette fiche technique n°21 de 2012 :

https://fichierecologique.be/resources/argiles_blanches.pdf

Ces travaux d'étrépage visent la restauration d'habitats ouverts ou forestiers en forêt de Saint-Hubert-Freyr au départ de peuplements d'épicéas installés sur des sols qui ne leurs conviennent pas (notamment les sols tourbeux et les sols à argiles blanches). Ces peuplements sont progressivement exploités et les stations restaurées afin de recréer des habitats ouverts (landes, nardaies, bas-marais, tourbières) ou fermés (boisements feuillus indigènes). Les travaux concernent le rebouchage de drains, la création de mares, l'étrépage superficiel du sol afin de redynamiser la banque de graines encore présente, éventuellement le semis d'espèces typiques récoltées dans des stations proches.

Les habitats ciblés par les restaurations sont des Habitats Natura 2000 d'intérêt majeur, soit par leur valeur patrimoniale exceptionnelle (présence d'espèces rares, inféodées à ces habitats), soit par les services qu'ils rendent (séquestration du carbone dans la tourbe ou les sols tourbeux, rétention des eaux et atténuation des crues, etc.)

RND Les prairies de la Converserie

Après le pique-nique pris sur le site du DNF situé à proximité de la réserve, l'après-midi est consacrée à la visite des Prairies de la Converserie (RND 6969). Sur la carte topographique, ces prairies sont désignées comme les « Haies de la Converserie ». Elles occupent les anciens terrains agricoles dépendant de la ferme monastique.

La Converserie, dépendance de l'abbaye de Saint-Hubert, fut d'abord une ferme occupée par des frères convers[1] (d'où son nom) entre le XIIe siècle et la révolution française. Les bâtiments abritaient également un hospice permanent à l'usage des pèlerins et des voyageurs se rendant au tombeau de Saint Hubert ou traversant la région et susceptibles de se perdre par mauvais temps.

Actuellement, une partie des bâtiments est réservée à l'organisation d'évènements et une autre à une école privée avec un internat pour garçons.

Pour accéder à la prairie, il nous faut franchir une clôture. Comme les barrières sont cadenassées, un peu de gymnastique est proposée aux participants. Heureusement, cette clôture est basse à l'endroit où nous la franchissons. Bientôt, cela ne sera plus possible parce que le couple exploitant qui élève un troupeau de moutons est occupé à installer une surélévation par deux fils électrifiés afin d'empêcher l'intrusion du loup qui lui a déjà causé d'importants dégâts. Cet élevage extensif fait partie de la gestion de la réserve.

[1]Autrefois, dans certaines congrégations, il y avait deux classes de religieux : les religieux (ses) de chœur et les frères ou sœurs convers (ses), soumis à l'obéissance monastique mais non tenus à tous les offices de la communauté. Leur vie était plus orientée vers les tâches matérielles de la vie communautaire.



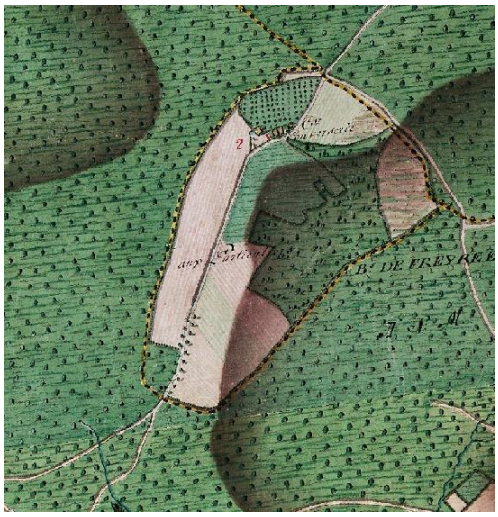
Madame la présidente semble apprécier l'équipement installé avec délicatesse par les organisateurs !

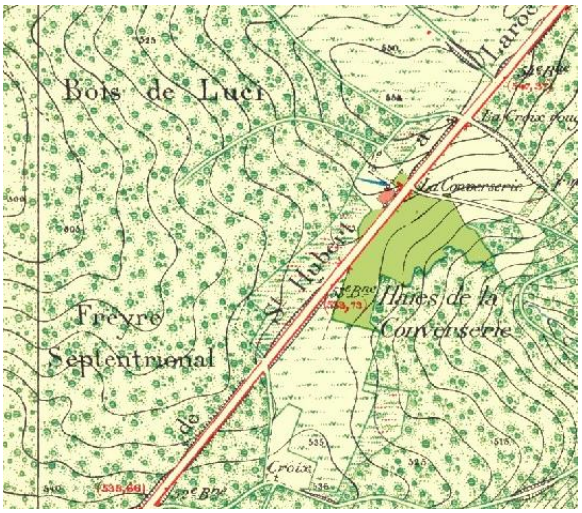
La prairie que nous parcourons totalise environ 40 ha et jouxte une bergerie qui fut construite à l'initiative du LIFE Plateau de Saint-Hubert (2003-2007). Les exploitants actuels utilisent les prairies pour la production de foin et pour l'hivernage de leur troupeau. Pendant la bonne saison, ce dernier pâture diverses parcelles restaurées par le projet LIFE. L'ensemble est soumis à un plan de gestion définissant les secteurs pâturés et / ou fauchés et les dates d'utilisation. Les prés de fauche visités sont situés au nord-est du site et sont fauchés à partir de la mi-juillet (fauche tardive) ce qui permet à la flore de se développer.



Floraison de *Pimpinella saxifraga* et de *Centaurea jacea* s.l. dans les prairies de fauche du secteur nord.

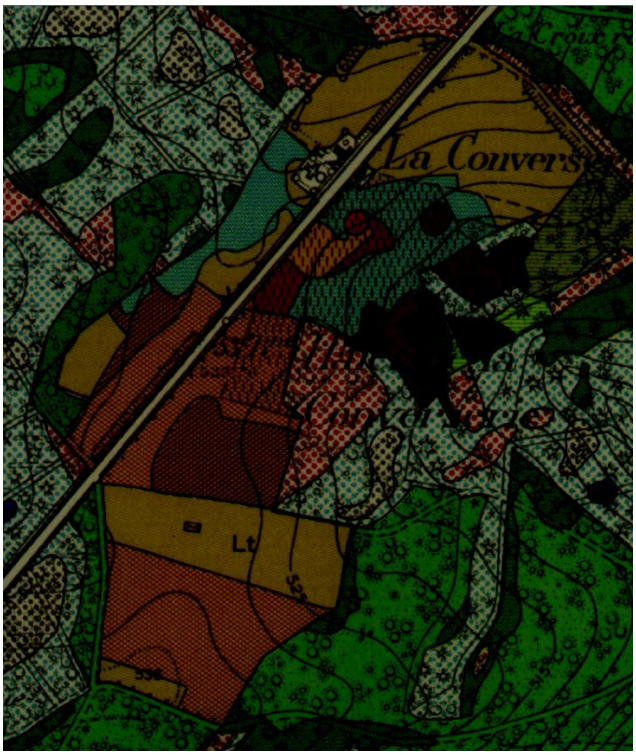
Le sous-sol est de même nature qu'au Rouge Poncé mais ici, l'eau s'écoule plus rapidement et ne stagne que dans le fond, partie que nous n'abordons pas. En effet, les prairies sont situées sur un versant en pente douce, bien drainé, orienté SE - NO. Une zone sourceuse en légère dépression recueille une partie des eaux de la RN 89 et, autrefois, recueillait aussi les eaux usées des bâtiments de la Converserie.





Les prairies de la Converserie ont une origine ancienne et sont déjà représentées sur la carte de Ferraris (vers 1770) et sur la première carte topographique moderne (dépôt de la guerre - vers 1875). Vers 1875, la partie nord est vraisemblablement cultivée, la partie centrale traitée en prairie de fauche (vert foncé de la carte) et la partie sud est pâturée (lande ou nardaie).

La carte de la végétation de la Converserie a été publiée en 1956 (Thill, 1956) (voir extrait ci-dessous). Lors de la visite, nous avons parcouru le secteur nord renseigné à l'époque comme prairies permanentes fortement améliorées à ray-grass du *Lolio-Cynosuretum cristati* (couleur ocre) et le secteur central plus humide bleu avec ou sans hachures), renseigné comme complexe de prairies humides amendées. Un fragment de prairie de fauche du *Molinion* y est également représenté (mauve avec surcharge Mo).



Actuellement, la végétation de la majeure partie du site peut-être rattachée à celle des prairies permanentes faiblement améliorées à fétuque rouge (*Festuco commutatae-Cynosuretum cristati*), avec une grande diversité d'espèces caractéristiques des prairies maigres et des formes riches des nardaies (Couvreur *et al*. 2022 ; Delescaille *et al*. 2002). La partie plus humide, délaissée par le bétail et non fauchée depuis de nombreuses années a évolué vers une jonchaie acutiflore, avec e.a. *Juncus acutiflorus* et *Crepis paludosa* ou vers une mégaphorbiaie à reine-des-prés au sein de laquelle subsistent de nombreuses espèces prairiales et aussi quelques espèces nitrophiles indicatrices d'eutrophisation (probablement liées aux eaux de ruissellement de la route et, autrefois, aux eaux usées des bâtiments de la Converserie). Une bande non fauchée (zone refuge) située le long de la grand-route et partiellement embroussaillée montre aussi des signes d'eutrophisation, avec la présence du fromental (*Arrhenatherum elatius*) et de de l'avoine dorée (*Trisetum flavescens*), entre autres. La pie-grièche écorcheur affectionne ce type de paysage.

La liste des espèces notées n'est pas exhaustive mais peut donner un aperçu de la diversité de la flore. Quelques heures et une seule date de prospection ne suffisent pas à rendre compte de la richesse végétale de la prairie. C'est pourquoi nous ne pouvons qu'en évoquer les composantes les plus visibles. Puisqu'il faut un peu de tout comme pour les fromages belges, citons deux espèces plus fréquemment rencontrées sur sol basique et plutôt sec : *Pimpinella saxifraga* et *Platanthera chlorantha*. La première est très présente dans la partie supérieure mais la seconde est vraiment en grande quantité partout.

Dans les parties les plus sèches, le caractère acidiphile est marqué par *Agrostis capillaris, Luzula campestris, Stachys officinalis* et aussi par *Carex pallescens, Hypericum maculatum, Galium saxatile, Campanula rotundifolia, Potentilla erecta, Stellaria graminea*.

Une base classique de graminées présentes dans beaucoup de prairies fait l'objet d'un exercice de mémoire avec entre autres *Arrhenatherum elatius, Anthoxanthum odoratum, Cynosurus cristatus, Dactylis glomerata, Festuca rubra, Poa trivialis, Trisetum flavescens, Alopecurus pratensis*. À l'extrémité ouest, *Rhinanthus minor* a été vu lors de la reconnaissance.

Plus bas, le sol oligotrophe se fait plus humide et porte de nombreuses espèces comme *Cirsium palustre, Deschampsia cespitosa, Galium uliginosum, Scorzonera humilis* [2], *Succisa pratensis, Valeriana dioica, Caltha palustris, Lotus pedunculatus*, mais aussi *Juncus acutiflorus, J. conglomeratus, Carex ovalis, Persicaria bistorta, Ranuculus flammula, Silene flos-cuculi, Cardamine pratensis*. *Epilobium palustre,* rare dans le Namurois, est fréquent dans le sud de la Wallonie.

Avec un sol encore plus engorgé : *Carex disticha, Juncus effusus, Myosotis scorpioides* se mêlent à une mégaphorbiaie qui s'étend dans la zone de ruissellement sous la Converserie. *Crepis paludosa* s'observe avec *Filipendula ulmaria*. Dans le bas de la prairie, le caractère marécageux s'affirme avec *Carex nigra, Equisetum fluviatile, Scirpus sylvaticus, Carex laevigata*.

Deux mares ont été creusées récemment. Dans les ornières laissées par l'engin de génie civil, on trouve *Juncus bulbosus, Stellaria alsine*, espèces des sols nus exondés.

On peut encore citer des espèces de lisière comme *Holcus mollis, Teucrium scorodonia, Lathyrus linifolius* et des espèces nitrophiles avec *Malva moschata, Myosotis arvensis et Vicia tetrasperma*.

Notre passage sur cette partie de la réserve donne à voir les groupements végétaux déjà notés par Jacqueline Saintenoy-Simon en 1999 et repris sur le site du SGIB 1523. Nous pensons qu'il est encore possible de faire des découvertes complémentaires qui confirmeraient la richesse floristique de cette prairie, comme le montre l'observation de *Scorzonera humilis*. Ainsi,Thill (1956) avait

[2]L'espèce avait été renseignée autrefois par Thill (1956) mais n'avait apparemment plus été observée dans le site. Nous l'y avons revue lors de la reconnaissance de la balade, à l'emplacement où elle avait été signalée à l'époque, ce qui démontre une fois de plus l'intérêt de disposer de données géoréférencées précises.

également observé *Briza media, Hieracium lactucella* et *Ranunculus bulbosus*, trois espèces qui n'ont pas (encore?) été retrouvées.





Scorzonera humilis en fleur et en fruit

Chez les botanistes, les points de vue peuvent diverger particulièrement quand il faut mettre sa vue au point : « Je vois quelques poils sur cette feuille – Non elle est parfaitement glabre ». Alors *Alchemilla xanthochlora* ou *A. glabra* ?

Quoi qu'il en soit, l'alchémille a été vite oubliée quand les participants ont envahi la terrasse d'un café de Marche-en-Famenne. En tous cas, les deux sont connues sur le site.

Bibliographie sommaire

Rem : les documents relatifs aux habitats d'intérêt communautaire de Wallonie signalés ci-dessous sont disponibles sous format pdf à l'adresse : http://biodiversite.wallonie.be/fr/biotopes-habitats.html?IDC=833en ou en version papier (à commander via le site : https://ediwall.wallonie.be/)

Claessens H. et Wibail L. avec la collaboration de S. Cordier, M.-A. Haeghens et A. Licoppe (2022) Tome 7. Les habitats forestiers. In : Delescaille L.-M., Wibail L., Claessens H., Dufrêne M., Mahy G., Peeters A. et Sérusiaux E. Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW - DGARNE). Série "Faune - Flore - Habitats", n°11, Gembloux, 294 p.

Couvreur J.-M., Delescaille L.-M., Halford M. et Peeters A. avec la collaboration de J.-Y. Baugnée (2022). Tome 5. Les habitats prairiaux et les mégaphorbiaies. In : Delescaille L.-M., Wibail L., Claessens H., Dufrêne M., Mahy G., Peeters A. et Sérusiaux E. Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW - DGARNE). Série "Faune - Flore - Habitats", n°11, Gembloux, 114 p.

Delescaille L.-M., Bottin G. et Taymans J. (2022) Tome 4. Les habitats pastoraux. In: Delescaille L.-M., Wibail L., Claessens H., Dufrêne M., Mahy G., Peeters A. et Sérusiaux E. (éditeurs). Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Etude du Milieu Naturel et Agricole (SPW ARNE). Série "Faune - Flore - Habitats". Gembloux, 148 p.

Frankard P. (2022) Tome 6. Les habitats tourbeux. In : Delescaille L.-M., Wibail L., Claessens H., Dufrêne M., Mahy G., Peeters A. et Sérusiaux E. Les habitats d'intérêt communautaire de Wallonie. Publication du Département de l'Étude du Milieu Naturel et Agricole (SPW - DGARNE). Série "Faune - Flore - Habitats", n°11, Gembloux, 116 p.

Motte G. *et al.* 2021. Liste rouge 2021 des Libellules de Wallonie. Les Naturalistes belges 102 (3) : 1-21.

Thill, A. (1956) Carte de la végétation de la Belgique. Texte explicatif de la planchette de Amberloup

Tél :196 W. Centre de cartographie phytosociologique de Belgique - IRSIA, 63 p.

André SMOOS

Rue de la Chapelle Lessire, 63

B-5020

Malonne.

E-mail : andre.smoos@skynet.be

081/44 10 46 Gsm : 0473/61 47 50